
ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 22.044

L'an deux mille vingt-deux, le 27 avril, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 21 avril 2022

DATE D'AFFICHAGE

Le 21 avril 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Christine DELPECH-SOULET, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, M. Christophe PLASSARD, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Éliane CIRAUD-LANOUE représentée par M. Patrick MARENGO
Mme Marie-Pierre QUENTIN représentée par M. Philippe CUSSAC
Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par M. Gérard FILOCHE
Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU
Mme Dominique PARSIGNEAU représentée par M. Thierry ROGISTER
M. Jean-Michel DENIS représenté par M. Didier SIMONNET
M. Julien DURESSAY représenté par Mme Nadine DAVID

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 32

Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE a été élue secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS SPORTIVES

RAPPORTEUR : M. SIMONNET

VOTE : 2 abstentions
UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

La Commission des Sports qui s'est réunie le 11 avril 2022, a proposé l'attribution de plusieurs subventions sportives.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission des Sports,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS, MEMBRES DE L'UNION ROC OMNISPORTS	212 400,00
- UNION ROC OMNISPORTS	7 600,00
- LES ARCHERS DU ROC	2 000,00
- ENTENTE ROYAN ST GEORGES ATHLETISME	2 500,00
- ROC BASKET	15 000,00
- ROC BOXE	10 000,00
- COTE DE BEAUTE CYCLISME	800,00
- ROC CYCLO	1 000,00
- ROC ESCRIME	2 000,00
- GARDEN TENNIS CLUB	20 000,00
- ROC GOLF	8 000,00
- ROC HALTEROPHILIE	3 500,00
- ENTENTE ROYAN ST GEORGES HANDBALL	20 000,00
- HANDISPORT SAINTONGE ROYAN	1 500,00
- ROC JUDO	2 500,00
- ROC KARATE	1 000,00
- LES MOUETTES DE ROYAN (GYMNASTIQUE)	11 000,00
- ROC NATATION	12 000,00
- ROC PELOTE BASQUE	7 000,00
- ROC PLONGEE	3 000,00
- ROYAN PETANQUE	500,00
- ROYAN SAUJON RUGBY	20 000,00
- ROYAN VAUX ATLANTIQUE FOOTBALL CLUB	20 000,00
- ROYAN VTT RANDO	1 000,00
- SPORT POUR TOUS	1 000,00
- SQUASH CLUB ROYANNAIS	12 000,00
- TAEKWONDO FIGHT ROYAN	5 000,00
- ENTENTE ROYAN OCEAN ST SULPICE CHAILLEVETTE TENNIS DE TABLE	3 500,00
- CLUB DE TIR LES MOUETTES	4 000,00
- VOLLEY BALL CLUB DE ROYAN	15 000,00

ASSOCIATIONS SPORTIVES HORS UNION ROC OMNISPORTS	99 950,00
- ACCA DE ROYAN	700,00
- AERoclUB DE ROYAN COTE DE BEAUTE	10 000,00
- 12 24 48 HEURES DE ROYAN	3 000,00
- DEFi DES PORTS DE PECHE DE ROYAN	21 000,00
- ENTENTE BADMINTON ROYAN ST GEORGES	1 000,00
- GYMNASTIQUE ROYANNAISE	500,00
- L'ENFANT & L'EAU	400,00
- LES KRAKENS DE ROYAN	250,00
- MODEL CLUB DE LA COTE DE BEAUTE	1 000,00
- LES REGATES DE ROYAN	10 000,00
- SACOCHES ATLANTIQUE ROYAN FUTSAL	2 000,00
- TEAMSPORT EVOLUTION	15 000,00
- TRIATH CLUB ROYANNAIS	4 500,00
- UNION DE LA BOULE ROYANNAISE	500,00
- ATLANTIQUE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	1 000,00
- FIGHTING CLUB	500,00
- MARATHON ROYAN COTE DE BEAUTE	15 000,00
- UGS ROYAN SAINTES OCEAN VOLLEY BALL	10 000,00
- NORDIC OXYGENE RANDO 17	300,00
- VELO PAYS ROYANNAIS	300,00
- LA ROYANNAISE	3 000,00

ASSOCIATIONS SPORTIVES SCOLAIRES	2 850,00
- USEP ECOLE LOUIS BOUCHET PRIMAIRE	250,00
- SPORTIVE COLLEGE EMILE ZOLA	500,00
- OGEC ECOLE SAINTE MARIE	400,00
- SPORTIVE COLLEGE HENRI DUNANT	500,00
- SPORTIVE LYCEE DE L'ATLANTIQUE	600,00
- SPORTIVE LYCEE CORDOUAN ROYAN	600,00

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 40.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick MARENGO'.

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 28 avril 2022

Le Maire,

Patrick MARENGO

Certifié Conforme
Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
Hubert THOMAS



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Hubert THOMAS'.